

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ETABLISSEMENT EXPERIMENTAL
UNIVERSITE CÔTE D'AZUR

SÉANCE DU 11 DECEMBRE 2023

DELIBERATION N° 2023-131

Objet : Plan Pluriannuel d'Investissements 2024-2027.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ETABLISSEMENT EXPERIMENTAL UNIVERSITE CÔTE D'AZUR

Vu le Code de l'éducation ;

Vu l'ordonnance n°2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Vu le décret n°2019-785 du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts et notamment son article 44 ;

Vu le règlement intérieur d'Université Côte d'Azur ;

Vu la délibération n°2020-01 du 9 janvier 2020 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur portant élection de M. Jeanick BRISSWALTER en qualité de Président d'Université Côte d'Azur ;

Vu l'arrêté n°149-2020 du 3 février 2020 portant délégation de signature du Président d'Université Côte d'Azur à M. Marc DALLOZ, Vice-président du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur ;

Vu l'ensemble des pièces transmises aux membres ;

Entendu l'exposé de M. Mathieu BAREA-FERNANDEZ, Directeur du Patrimoine ;

Adopte le Plan Pluriannuel d'Investissements 2024-2027 comme annexé à la présente délibération.

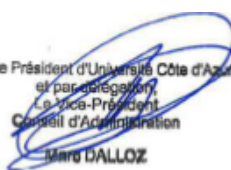
Cette délibération est adoptée à la majorité des voix, 23 voix pour et 7 abstentions.

Membres en exercice : 40

Quorum : 20

Membres présents et représentés : **30**

Fait à Nice, le 11 décembre 2023


Pour le Président d'Université Côte d'Azur
et par délégation,
Le Vice-Président
Conseil d'Administration
Marc DALLOZ

CLASSÉE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA RÉFÉRENCE : **2023-131**
TRANSMISE AU RECTEUR, CHANCELIER DES UNIVERSITÉS LE : 22 décembre 2023
PUBLIÉE SUR LE SITE INTERNET D'UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR LE : 22 décembre 2023

MODALITÉS DE RECOURS CONTRE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION :

En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission au Recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire.

Direction du Patrimoine Immobilier

Présentation du Plan Pluri-annuel d'Investissements

Plan pluriannuel d'Investissements:

- outil de planification et de prospective
- arrête et pérennise une capacité budgétaire
- nécessaire à l'adaptation du patrimoine immobilier
- deux grandes catégories :
 - A/ la stratégie d'intervention pour la pérennisation et l'adaptation du patrimoine immobilier au regard des différentes obligations réglementaires (maintenance, écologie, énergie, accessibilité...)
 - B/ les grands projets immobiliers (CPER, auto-financement) type rénovation lourde, construction (campus santé)

Plan pluriannuel d'Investissements:

A/ La stratégie d'intervention pour la pérennisation et l'adaptation du patrimoine immobilier au regard des différentes obligations réglementaires (maintenance, écologie, énergie, accessibilité...)

Le PPI se décline selon les objectifs et thématiques prioritaires suivants :

1 - Maintien des performances initiales : travaux programmables à réaliser tout au long du cycle de vie du bâtiment pour maintenir l'usage de ce bâtiment tel qu'il était à sa livraison. Il s'agit du socle de dépenses récurrentes à budgéter et à sanctuariser pour, d'une part, préserver les biens et prévenir des dégradations prématurées et coûteuses et, d'autre part, permettre d'accueillir les occupants dans les conditions requises de confort, d'hygiène et de sécurité.

- 1.1 - Clos et couvert : étanchéité à l'eau et à l'air
- 1.2 - Conformité règlementaire : sécurité, santé, environnement
- 1.3 - Entretien courant : gros entretien récurrent adapté à l'âge des ouvrages et installations

Plan pluriannuel d'Investissements:

A/ La stratégie d'intervention pour la pérennisation et l'adaptation du patrimoine immobilier au regard des différentes obligations réglementaires (maintenance, écologie, énergie, accessibilité...)

Le PPI se décline selon les objectifs et thématiques prioritaires suivants :

2 - Amélioration des performances intrinsèques : Les travaux relevant de cette catégorie visent à adapter le bâti ou les installations aux nouvelles contraintes et besoins de manière à les rendre plus performants et qu'ils puissent répondre aux nouvelles exigences. Il s'agit soit de remplacer un ouvrage ou une installation disposant de meilleures qualités, soit d'adapter l'existant à un usage spécifique qu'il n'était en capacité d'assurer.

- 2.1 - Performance énergétique du bâti (protection solaire, isolation,...)
- 2.2 - Performance énergétique des installations techniques
- 2.3 - Accessibilité
- 2.4 - Solidité vis-à-vis du risque sismique

Plan pluriannuel d'Investissements:

A/ La stratégie d'intervention pour la pérennisation et l'adaptation du patrimoine immobilier au regard des différentes obligations réglementaires (maintenance, écologie, énergie, accessibilité...)

Le PPI se décline selon les objectifs et thématiques prioritaires suivants :

3 - Amélioration des conditions d'usage – fiabilisation : Il s'agit de doter les campus universitaires en particulier de conditions adaptées à l'évolution des usages et du contexte du XIX^{ème} siècle.

- 3.1 Réseau informatique
- 3.2 Sûreté
- 3.3 Cadre de vie : végétalisation, lieux de vie

Plan pluriannuel d'Investissements: ARBITRAGES POSITIFS

B/ les grands projets immobiliers (CPER, auto-financement) type rénovation lourde, construction (campus santé)

- Valrose : création d'une salle machine DSI : 1 520 K€
- Valrose : création du centre de diffusion de la culture scientifique : 3 000 K€ (500 K€ en 2024, 1 1250 K€ en 2025 et 2026)
- Valrose : construction animalerie bâtiment S : 3 950 K€ en 2024
- Pasteur : remplacement des volets désenfumage : 1 023 K€
- Archimed BU : 450 K€
- Archimed étanchéité : 1 165 K€ (690 K€ en 2024 + 690 K€ en 2025)
- Pasteur : rénovation R+5, R+12, R+13 : 1 750 K€
- Carlone : rénovation du Parvis et accessibilité PMR : 800 K€
- Valrose : rénovation ISBA : 680 K€
- Valrose : Campus Santé : 36 M€

NATURE	Montant de l'opération (2024-2027)	(antérieur ou déjà programmé)		2024		2025		2026		2027	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
BESOINS Programmés au BI 2024	50 766 778 €			11 976 500 €	10 284 536 €	2 224 500 €	5 674 500 €	16 250 000 €	16 250 000 €	15 000 000 €	15 000 000 €
Ressources établissement	9 736 778 €	3 059 778 €	1 741 743 €	6 202 500 €	7 520 536 €	474 500 €	474 500 €	- €	- €	- €	- €
PASTEUR : Désamiantage sous station pour réseau de chaleur	70 000 €			70 000 €	70 000 €						
23TVXURGEN - TRAVAUX URGENCES 2024	500 000 €			500 000 €	500 000 €						
VALROSE : Salle machine DSI (CPER DATA CENTER seul 120k€ d'autofinancement)	1 520 000 €	1 400 000 €	1 400 000 €	120 000 €	120 000 €						
Désamiantage volets désenfumage IGH Past	1 023 302 €	73 302 €	31 199 €	950 000 €	992 103 €						
VALROSE : Restauration des décors du Lac	472 900 €	472 900 €	203 848 €	- €	269 052 €						
PASTEUR : Aménagement des écos R+12	74 000 €	74 000 €	4 507 €		69 493 €						
PASTEUR : Aménagements écos et IRCAN R+5 R+12 R+13	1 750 000 €	50 000 €	50 000 €	1 700 000 €	1 700 000 €						
DEVOLUTION	80 000 €			80 000 €	80 000 €						
ARCHIMED : reconversion de la BU	450 000 €			450 000 €	450 000 €						
ARCHIMED : réfection de l'étanchéité	1 165 000 €			690 500 €	690 500 €	474 500 €	474 500 €				
VALROSE : connexion au réseau de chaleur urbain	792 000 €			792 000 €	792 000 €						
PEMED : parachevement	100 000 €			100 000 €	100 000 €						
INPHYNI : parachevement	300 000 €			300 000 €	300 000 €						
PRESTATIONS INTELLECTUELLES	200 000 €			200 000 €	200 000 €						
PLAN SANITAIRES (VILLA MONIQUE)	989 577 €	989 577 €	52 189 €	- €	937 388 €						
TVA plan de relance	250 000 €			250 000 €	250 000 €						
VALROSE - valrose bat S	3 950 000 €	150 000 €		3 800 000 €	500 000 €	- €	3 450 000 €	- €	- €	- €	- €
VALROSE : Construction BAT S (fonds propres)	3 950 000 €	150 000 €		3 800 000 €	500 000 €		3 450 000 €				
	- €										
CPER	35 600 000 €	286 000 €	36 000 €	1 014 000 €	1 264 000 €	1 750 000 €	1 750 000 €	16 250 000 €	16 250 000 €	15 000 000 €	15 000 000 €
CAMPUS SANTE	32 600 000 €	250 000 €		550 000 €	800 000 €	500 000 €	500 000 €	15 000 000 €	15 000 000 €	15 000 000 €	15 000 000 €
VALROSE : rénovation bâtiment T pour le centre de diffusion de la culture scientifique (PROJET CPER)	3 000 000 €	36 000 €	36 000 €	464 000 €	464 000 €	1 250 000 €	1 250 000 €	1 250 000 €	1 250 000 €		
CARLONE	800 000 €	40 000 €		760 000 €	800 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
CARLONE PARVIS accès handicap -SCSP fléchée-	800 000 €	40 000 €		760 000 €	800 000 €						
	- €										
CFA	680 000 €	- €	- €	200 000 €	200 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
VALROSE : Rénovation ISBA	680 000 €			200 000 €	200 000 €						
	- €										
BESOINS à programmer	41 172 000 €			- €	- €	14 142 000 €	14 142 000 €	13 515 000 €	13 515 000 €	13 515 000 €	13 515 000 €
- GER maintenance	35 880 000 €	- €	- €	- €	- €	11 960 000 €	11 960 000 €	11 960 000 €	11 960 000 €	11 960 000 €	11 960 000 €
CLOS COUVERT ETANCHEITE	4 200 000 €					1 400 000 €	1 400 000 €	1 400 000 €	1 400 000 €	1 400 000 €	1 400 000 €
CONFORMITES REGLEMENTAIRES	2 880 000 €					960 000 €	960 000 €	960 000 €	960 000 €	960 000 €	960 000 €
ENTRETIEN COURANT	27 000 000 €					9 000 000 €	9 000 000 €	9 000 000 €	9 000 000 €	9 000 000 €	9 000 000 €
RESEAU INFORMATIQUE	1 500 000 €					500 000 €	500 000 €	500 000 €	500 000 €	500 000 €	500 000 €
AMO PRESTATIONS INTELLECTUELLES	300 000 €					100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €
Agenda d'accessibilité programmé	3 092 000 €			- €	- €	1 432 000 €	1 432 000 €	830 000 €	830 000 €	830 000 €	830 000 €
ADAP	3 092 000 €					1 432 000 €	1 432 000 €	830 000 €	830 000 €	830 000 €	830 000 €
Sobriété énergétique	1 300 000 €	- €	- €	- €	- €	450 000 €	450 000 €	425 000 €	425 000 €	425 000 €	425 000 €
AMO ENERGETIQUE	100 000 €					50 000 €	50 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €
TRAVAUX SOBRIETE ENERGETIQUE	1 200 000 €					400 000 €	400 000 €	400 000 €	400 000 €	400 000 €	400 000 €
Restauration œuvre d'art	900 000 €	- €	- €	- €	- €	300 000 €	300 000 €	300 000 €	300 000 €	300 000 €	300 000 €
Restauration œuvre d'art	900 000 €					300 000 €	300 000 €	300 000 €	300 000 €	300 000 €	300 000 €
TOTAL	90 158 778 €	3 535 778 €	1 777 743 €	11 976 500 €	10 284 536 €	16 366 500 €	19 816 500 €	29 765 000 €	29 765 000 €	28 515 000 €	28 515 000 €